

République FrançaiseDépartement de la Charente**Séance du Jeudi 28 Janvier 2021**

Délibération n°20210128_05

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 54

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 4

= **VOTANTS : 63**

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : Études préalables à l'aménagement d'un bassin d'eaux vives communautaire à Mansle
Demande de dotations d'investissement de l'Etat – DETR/DSIL pour 2021**

Le jeudi 28 Janvier 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/01/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VERDILLE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU DAMIEN - suppléant
GUYON Jean-Guy représenté par Maryline BELLAUD - suppléante
DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant
GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine - suppléante

KAUD Pascal pouvoir à DUGOIS Dominique
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
ETIENNE Murielle pouvoir à BOURABIER Jacques
SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

FLAUD Yves - PERRON Michelle - CHARRIAUD Sébastien

Absents non excusés : CECCHIN Catherine - TEILLET Anne - LACROIX Aurélie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Études préalables à l'aménagement d'un bassin d'eaux vives communautaire à Mansle - Demande de dotations d'investissement de l'Etat – DETR/DSIL pour 2021

Vu le courrier en date du 05 octobre 2020 de Madame la Préfète de la Charente relatif aux modalités d'attribution des dotations d'investissements de l'État au profit des collectivités éligibles à la DETR et à la DSIL,

Monsieur le Président propose d'inscrire l'opération d'études préalables à l'aménagement d'un bassin d'eaux vives communautaire à Mansle au titre des dotations précitées au titre de l'exercice 2021.

Monsieur le Président expose le budget prévisionnel de cette opération.

Études préalables à l'aménagement d'un bassin d'eaux vives communautaire à Mansle :

DEPENSES	HT	RECETTES		
Etudes et divers	312 115,00 €	ETAT (Contrat de ruralité/DSIL 2018)	0,84%	30 000,00 €
Travaux Bassin d'eau vive (hors options)	2 492 000,00 €	ETAT (DOTATIONS 2021)	1,88%	80 000,00 €
VRD (hors options)	644 000,00 €	ETAT ((DOTATIONS 2022)	4,22%	150 000,00 €
Bâtiments (hors options)	104 000,00 €	ETAT ((DOTATIONS 2023)	4,22%	150 000,00 €
		ETAT ((DOTATIONS 2024)	1,13%	40 000,00 €
		ETAT (CNDS 2018)	14,08%	500 000,00 €
		Région Nouvelle Aquitaine (2018)	19,71%	700 000,00 €
		Département	8,45%	300 000,00 €
		Europe (FEADER)	5,63%	200 000,00 €
		CDC Cœur de Charente: Maître d'ouvrage		1 402 115,00 €
TOTAL	3 552 115,00 €	TOTAL		3 552 115,00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les dotations d'investissement précitées auprès de l'État au titre des dotations 2021.**
- **D'AUTORISER à réaliser et signer les actes en découlant.**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires au titre des restes à réaliser 2020 et des crédits 2021.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

